

## PROCÈS VERBAL

Conseil d'établissement  
École secondaire Pierre-Laporte



**Jeudi 19 mars 2015, 19h**

Au 1101 chemin Rockland à Mont-Royal  
Bibliothèque Patricia-Long-Gérout

**Membre présents :** Bruno Agard, Jean-Pierre Amesse, Rita Azadkhanian, Moncef Bekka, Laurence Grenier-Carpintero, Marjolaine Hamelin, Anthony-Francis Lombardi, François Lebrun, Nathalie Marcoux, Annick McArdle, Yves Pelletier, Mme Poulin, Marie-Justine Torres, Pierre Tremblay, Anne-Marie Vermette.

**Membres absents :** *nil*

**Public présent :** Raphaël Anhoury, Marc Cattel, Nadia Jaffer, Félix Lessard, Camille Massé, Jason Proulx, Aadjde Siadj, Marie-Elyse Thomas, Julien Trudel-Lauzon.

---

(Ouverture de la réunion 19h05/quorum respecté)

### 1. Mot de bienvenue

### 2. Nomination d'un nouveau membre

En remplacement à Vincent Lacombar qui a donné sa démission, Nathalie Marcoux, membre substitut, est nommée membre régulier du Conseil d'établissement. Son mandat se terminera en septembre 2016.

### **3. Période de questions du public**

Mme Jaffer, représentante des parents du groupe LLS relève 2 : Lettre de pétition pour la maquette de cours de ce groupe. 21 signatures. Comme mentionné en réponse par courriel, des modifications ne peuvent être apportées puisque le processus est maintenant complété.

Mme Poulin mentionne que ce groupe n'a pas été présenté de la même façon à l'Assemblée des enseignants, soit au Conseil d'établissement comme groupe LLS-relève et à l'Assemblée des enseignants comme un groupe régulier.

M. Amesse clarifie la position de l'école, suite à la recommandation des enseignants d'avoir 8 périodes de mathématiques comme le régulier, plutôt que 6. La Direction préconise de donner des conditions gagnantes pour améliorer la réussite des mathématiques de sec. 4. M. Amesse propose de rencontrer le groupe de parents pour discuter de la situation. Mme Jaffer demande à ce que la clarification soit présentée à l'Assemblée des enseignants.

En ce qui a trait aux frais chargés aux parents des élèves de LLS relève, un remboursement est en cours.

### **19h40 : Arrivée de Bruno Agard**

Est-ce que les enseignants de mathématiques ont pris leur décision en considérant que c'est une classe LLS relève. M. Amesse fera un suivi au prochain Conseil d'établissement.

M. Cattel, parent : Réception d'une facture de 388\$ pour des activités et il présente un avis de non-paiement jusqu'à ce que la facture soit détaillée. Pas de détails sur les frais (transport, location, etc.). Une lettre de contestation sera envoyée à la Direction et au président du Conseil d'établissement. Cette question de M. Cattel sera discutée au point 8. Activités sportives de la présente réunion.

### **4. Adoption de l'ordre du jour**

Nathalie Marcoux se propose comme secrétaire de la réunion.



Conseil d'établissement  
École secondaire Pierre-Laporte

Judi 19 mars 2015  
19h à la bibliothèque Patricia-Long-Gérout  
Au 1101 chemin Rockland à Mont-Royal

---

#### Ordre du jour

(Ouverture de la réunion/vérification du quorum)

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un nouveau membre  
en remplacement de M.Vincent Lacombat
3. Période de questions du public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2015
6. Dépôt des règles de régie interne
7. Points de suivis :
  - 6.1- la liste des équipes sportives et le nombre de participants dans chaque activité  
- option de rembourser les parents si le nombre de participants à une activité est supérieur au planifié
  - 6.3 - Le port de la blouse/chemise sans débardeur et /ou du gilet de laine.
8. Activités sportives
  - répartition du crédit des subventions reçues
  - ventilation des coûts sur les sports et les subventions - comment l'argent a été utilisé (détails des chiffres, contrats des entraîneurs)
9. Budget 2014-2015 détails des fonds, ventilation
  - sommaire budget (prévisionnel – réajusté – réel)
  - sommaire des allocations (fonds 1-2-4-5)
  - prévisions budgétaires
  - ventilation des fonds (1-2-4-5)
10. Frais chargés aux parents
  - Les frais de surveillance des dîneurs
11. Plan de lutte pour contrer l'intimidation 2014-2014
12. Programme de Musique
13. Correspondance
14. Interventions
  - 14.1 Parents
  - 14.2 Personnel de l'école
  - 14.3 Élèves
  - 14.4 Comité régional de parents
  - 14.5 Direction
15. Questions diverses
16. Levée de la séance

---

Yves Pelletier, président du Conseil d'établissement

ODJ du CE 19 mars 2015

Modifications :

Point 14.3 Interventions des élèves : point déplacé après le point 5.  
Adoption du procès-verbal.

Points 7.1 et 7.2 inclus dans la discussion du point 8. Activités sportives.

Point 7.3 Port de la blouse/chemise sans débardeur : point déplacé après le point 9.

Avec modifications : Proposé par Anthony-Francis Lombardi, appuyé Rita Azadkhanian et adopté à l'unanimité.

## **5. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2015**

Point reporté à la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

### **14.3 Interventions des élèves**

Marie-Justine Torres et Laurence Grenier-Carpintero :

- Demande pour une salle d'étude, comme en 2013-2014. Cette année les étudiants n'ont plus accès au local dû aux chantiers de cette année et doivent travailler à la biblio, en respectant la consigne de silence. M. Amesse résume le contexte particulier des chantiers de cette année, malheureusement avec des délais. Transfert complété à la semaine de relâche, mais local prêté à un artiste pour collaboration. M. Amesse invite les élèves à une rencontre pour trouver rapidement une solution.

- Rénovation dans les salles de bain. Portes qui ne se ferment pas. Raison de retard des filles en classe. M. Amesse fera un suivi sur la maintenance des bris. Annick McArdle mentionne que ce point avait été discuté au Conseil des élèves et qu'il avait été mentionné d'aller voir M. Cadieux. Au prochain Conseil des élèves, Annick McArdle fera un retour sur les procédures à suivre pour des demandes de ce type.

## **6. Dépôt des règles de régie interne**

À titre informatif. Ces règles devront être révisées à l'automne 2015.

## **7. Points de suivi**

Tous les points ont été déplacés au point 8.

## **8. Activités sportives**

Fait référence au document reçu Vie sportive.doc

Discussion de l'option de rembourser les parents. Il est mentionné que les activités sportives de 2014-2015 et les frais associés n'ont jamais été approuvés par le Conseil d'établissement, contrairement au processus habituel.

Clarifications sur les coûts facturés aux parents et la subvention du MELS de 11,434\$.

## **Pause de 10 minutes**

### **(CÉ PIERRE-LAPORTE #CÉ 15/03/19 – 01)**

ATTENDU que les frais d'activités sportives chargés aux parents n'ont jamais fait l'objet d'étude et d'approbation par le Conseil d'Établissement de l'école Pierre-Laporte;

ATTENDU que les dits frais ont suscité beaucoup de mécontentements de la part des parents de l'école;

CONSIDÉRANT qu'un montant de \$11,434 versé par le MELS pour enrichir les activités de l'école est devenu disponible;

IL EST PROPOSÉ par Yves Pelletier et appuyé par François Lebrun ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil d'établissement de l'École Pierre-Laporte: Que les activités sportives soient facturées à 400\$, comme initialement mentionner aux parents lors de l'inscription. Et que si les frais sont supérieurs à 400\$, la différence sera absorbée par la subvention du MELS, et que si les frais réels sont inférieurs à 400\$, que les frais réels soient facturés aux parents.

**(Proposé par Yves Pelletier, appuyé par François Lebrun – Proposition adoptée à l'unanimité)**

### **(CÉ PIERRE-LAPORTE #CÉ 15/03/19 – 02)**

ATTENDU que les frais d'activités sportives chargés aux parents DOIVENT ÊTRE REFACTURÉS;

ATTENDU qu'une portion de la subvention a été utilisée pour ramener les frais à un maximum de \$400.

CONSIDÉRANT qu'il y aura un montant résiduel de la subvention;

IL EST PROPOSÉ par Rita Azadkhanian et appuyé par Yves Pelletier ET RÉSOLU à la majorité des membres du Cé : Que la somme résiduelle de la subvention soit répartie uniformément sur l'ensemble des étudiants inscrits en date de 1<sup>er</sup> janvier 2015 et qu'une facture détaillée soit envoyée à tous les parents concernés.

**(Proposé par Rita Azadkhanian, appuyé par Yves Pelletier – Proposition adoptée à la majorité)**

## **9. Budget 2014-15, détails des fonds et ventilation**

Présentation à titre informatif, par M. Amesse. Il est anticipé que le remboursement du déficit accumulé sera finalisé à la fin de l'année financière, soit un remboursement sur 2 ans plutôt que 3.

Nathalie Marcoux mentionne que le format de la présentation est clair. Il est mentionné qu'un document expliquant les postes budgétaires, objectifs, principes et critères de répartition est disponible sur le site des Comités de parents de la Commission scolaire.

**22h00 : Départ de Annick McArdle.** Le quorum est toujours respecté.

### **7.3 Port de la blouse/chemise sans débardeur et ou du gilet de laine**

Il est demandé de clarifier la discordance entre le texte de l'agenda et le message envoyé aux parents en début d'année. M. Amesse stipule que tout changement au Code de vie doit être discuté et entériné par l'ensemble du personnel de l'école. Entre temps, M Amesse fera un suivi. Bruno Agard demande à ce qu'une solution temporaire soit mise en place le plus rapidement possible.

**22h15 : Départ de Laurence Grenier-Carpintero et Marie-Justine Torres.** Le quorum est toujours respecté.

### **(CÉ PIERRE-LAPORTE #CÉ 15/03/19 – 03)**

ATTENDU qu'il existe une discordance entre le texte de l'agenda et le message envoyé aux parents en début d'année.

ATTENDU que la direction proposera à l'ensemble du personnel de l'école les modifications proposées concernant le port de la blouse/chemise sans débardeur.

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Marcoux et appuyé Rita Azadkhanian ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement de l'École Pierre-Laporte, de donner le mandat au président du Conseil d'établissement d'entériner la décision pour l'autorisation du port de la blouse/chemise seule, soit sans le débardeur.

**(Proposé par Nathalie Marcoux, appuyé par Rita Azadkhanian – Proposition adoptée à l'unanimité)**

## **10. Frais chargés aux parents**

Point discuté au point 8. Activités sportives.

## **11. Plan de lutte pour contrer l'intimidation 2014-2015**

Point reporté à la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

## **12. Programme de musique**

Point reporté à la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

## **13. Correspondance**

Rita Azadkhanian dépose une lettre reçue d'un parent de l'équipe de volleyball. Cette lettre fait mention d'un trop grand nombre de pratiques annulées et du lien avec la facture d'activités sportives. Cette question a déjà été discutée au point 8 de cette réunion.

Rita Azadkhanian mentionne une problématique d'uniforme trop petit pour l'équipe de volleyball. M. Amesse invite Rita Azadkhanian à la rencontre à ce sujet.

***Il est convenu de lever la séance.***

## **14. Interventions**

### **14.1 Parents**

### **14.2 Personnel de l'école**

### **14.3 Élèves**

### **14.4 Comité régional de parents**

### **14.5 Direction**

## **15. Questions diverses**

## **16. Levée de la séance : 22h25.**